



Module test d'entrée à la formation d'accompagnateur et d'accompagnatrice en moyenne montagne (AMM)

Contexte

Le test d'entrée constitue le premier module de la formation d'accompagnateur et d'accompagnatrice en moyenne montagne à St-Jean, Val d'Anniviers. Le module, constitué d'une série d'épreuves et de parties informatives, doit impérativement être réussi pour pouvoir s'inscrire ensuite à la formation proprement dite.

La demande en formation dépassant actuellement l'offre, ce test d'entrée permet à la direction de l'école de sélectionner les candidats.

Objectifs

- Tester le potentiel des futurs candidats accompagnateurs et accompagnatrices
- Sélectionner les candidats pour le prochain cycle de formation
- Etablir un premier contact entre les candidats, la direction de la formation et le lieu de formation
- Informer et montrer aux candidats ce que sont la formation et la profession d'AMM

Conditions d'admission

- Avoir 20 ans révolus au moment du test d'entrée
- Disposer d'un CFC ou équivalent
- Etre familier de la randonnée en moyenne montagne, individuellement et/ou en groupe
- Renvoyer le formulaire d'inscription dûment rempli dans les délais impartis

Déroulement général

2 jours d'épreuves et d'informations selon un horaire personnalisé. Entrée dans le circuit à Chippis, près de Sierre, pour le 1^{er} jour. Soirée et nuitée à St-Jean. 2^{ème} jour dans la région de St-Jean. Fin du test à St-Jean.

Tout le matériel personnel nécessaire aux 2 jours est à emporter avec soi au départ de Chippis.

Finance d'inscription

Le prix du test d'entrée est de CHF 350.-, comprenant les épreuves et autres prestations, la pension complète à St-Jean (soir du jour 1, matin et midi du jour 2) ainsi que les déplacements organisés pour rejoindre St-Jean le premier soir et le retour à Chippis à la fin de la 2^{ème} journée.

Contenu

Le test d'entrée comporte une série d'épreuves que les candidats passent individuellement ou collectivement, une séance plénière d'information et de discussions portant sur la formation d'AMM ainsi qu'une randonnée accompagnée par un AMM diplômé.

Détails

1 ^{er} jour	Test d'endurance Test de matériel Test de connaissances de base du milieu de la moyenne montagne Séance d'information concernant la formation
2 ^{ème} jour	Test d'orientation Randonnée accompagnée
(éventuellement aussi le 1 ^{er} jour)	Présentation d'un projet professionnel Entretien avec la direction de la formation



Test d'endurance

Le parcours Chippis (place de l'église) – Briey – Chapelle du Bouillet - Vercorin - Les Voualans – Fang – Chandolin (voir carte 1 :50'000 de Montana No 273) est à effectuer à pieds en 6 heures maximum. Il s'agit d'une marche d'endurance de 2'000m de dénivelé en montée dont le rythme est soutenu, mais pas d'une course à pieds. Le trajet s'effectue équipé « randonnée en moyenne montagne », soit en chaussures de trekking, avec un sac à dos de 7-8kg environ, contenant les effets pour les deux jours, quelque soit le temps qu'il fait, de quoi boire et se restaurer pour la randonnée et le midi du premier jour, ainsi que ce que le candidat imagine devoir emporter en tant que futur accompagnateur. Le parcours est libre, avec des passages obligatoires à Vercorin au "Parc à mouton", centre du village et à Fang à la chapelle (sommet du hameau).

Dès l'arrivée à Chandolin, le candidat dispose de 45' pour écrire un compte-rendu de sa randonnée. Ce texte, d'une longueur maximale de 1 page A4 permet d'évaluer ce qu'il reste comme énergie cognitive après l'effort (papier et crayon sont à prendre avec soi).

Test de matériel

Durant le parcours entre Chippis et Chandolin, un contrôle du matériel a lieu. Il s'agit d'apprécier à cette occasion comment le candidat est équipé et ce qu'il a emporté pour une randonnée d'une journée, l'examineur peut ainsi évaluer de quel bon sens le candidat fait preuve à cette occasion.

Test de connaissances

Le candidat dispose de 30' pour répondre à deux questionnaires couvrant des domaines qui seront abordés lors de la formation (environnement naturel et culturel de la moyenne montagne). Pour la préparation de ce teste, nous recommandons le livre du SAC "Les Alpes, un monde vivant", de Franziska Wüthrich, M. Lüthi et J. Meyer. 288 pages. Prix de membre SAC : SFr. 44.00.

Le test comporte un peu plus de 30 questions et est réussi en cas de bonnes réponses à au moins la moitié des questions. Il couvre les domaines du milieu naturel, de la sécurité et de la culture générale.

Test d'orientation

Le candidat doit montrer par ce test qu'il maîtrise les bases de la lecture de carte et qu'il est en mesure de trouver son chemin, dans le terrain, en suivant un itinéraire tracé sur une carte. Ne sont pas demandés à ce stade: le travail avec azimuts et coordonnées.

Durée : maximum 60' pour rallier l'arrivée en passant par les points de passage demandés.

Présentation d'un projet professionnel

Toute personne qui s'engage dans une formation devrait savoir pourquoi elle le fait et se poser la question de l'usage qu'elle fera de cette formation une fois celle-ci terminée. C'est le sens de ce projet professionnel.

Pour ce test, nous demandons au candidat d'élaborer un projet professionnel, sous forme d'un concept initial. Il n'y a aucune obligation à le réaliser par la suite. Ce projet sert surtout de réflexion préliminaire à la formation. Il permet d'orienter sa formation en se concentrant plus particulièrement sur les aspects les plus à même de contribuer à une éventuelle concrétisation du projet, il est source d'échanges avec les collègues de formation, il va sans doute mûrir au cours de la formation pour être réalisé, adapté ou peut-être jeté aux oubliettes.

Le projet doit être remis lors de ce test (pendant l'entretien) sous forme écrite, au maximum 1 page A4, et couvrir les aspects suivants :

- origine de ce projet (d'où provient cette idée)
- public cible (à qui en particulier s'adresse ce projet)
- objectifs généraux et détaillés (qu'est-ce que je veux atteindre par ce projet dans son ensemble et lors de sa réalisation)
- étapes de mise en place du projet (qu'est-ce qu'il faut mettre en place pour réaliser ce projet, quels sont les partenaires dont j'ai éventuellement besoin,...)
- autres aspects.



Il s'agit, dans le projet, de se limiter à une idée de base, mais concrète.

Ce projet sera exposé oralement pendant 5' au maximum. Seront évalués à cette occasion non seulement le contenu, mais aussi la présentation elle-même, sa structure, sa clarté et l'aisance de celui qui parle, de manière à déceler le potentiel en animation, celle-ci, dans son sens large, constituant un outil majeur de l'AMM.

Entretien avec un responsable de la formation

Au cours d'un entretien de 20' au maximum, un échange portant sur les thèmes importants aux deux parties a lieu. Le candidat est tenu, au cours de cet entretien, de présenter les deux éléments suivants:

- Les motivations qui le poussent à entreprendre cette formation ainsi que le bagage personnel en matière de randonnée - expériences, pratiques,...- qu'il apporte
- La présentation de son projet professionnel (voir ci-dessus)

Les aspects qui relèvent de l'information générale concernant la formation et la profession ne sont pas abordés lors de ce moment; ils font l'objet de la séance plénière au soir du premier jour.

Séance d'information

Pendant 90' environ nous prendrons le temps de présenter la formation dans ses détails, nous parlerons du cursus et de ses éléments, de la ligne pédagogique générale, de la réglementation actuelle concernant les cours et les examens, du contexte de la formation au niveau cantonal, romand et fédéral. Une large part du temps sera consacrée à répondre à toutes les questions. Nous avons choisi cette forme d'information collective afin que tous puissent profiter des mêmes informations et des questions ainsi que des préoccupations des autres candidats.

Mini randonnée accompagnée

Les candidats sont conviés, lors de la seconde journée de test, à découvrir la profession d'AMM, en participant à une randonnée accompagnée. Cette « randonnée de démonstration » de 1h30 à 2 heures représente un petit échantillon, pour se faire une 1^{ère} idée, des activités d'un AMM. Elle ne représente nullement la randonnée type de l'AMM. Son but n'est pas de donner un modèle, mais plutôt de présenter quelques facettes de la profession. Les éventuelles discussions avec l'AMM, concernant la profession, se dérouleront avant ou après la randonnée.

Evaluation

L'ensemble des prestations fournies par le candidat sont évaluées. Des points sont distribués à chaque test ou épreuve. Une grille d'évaluation globale sera fournie au candidat en même temps que son programme personnel. Les candidats ayant obtenus le plus de points seront pris en priorité pour la formation.

Le candidat qui s'inscrit au test d'entrée recevra un programme détaillé de « son parcours » peu avant le test (environ 2 semaines), détaillant les horaires et la chronologie des tests.

Nous restons volontiers à disposition pour répondre à toute demande ou question.

Nicolas Antille
Directeur de la formation



Bulletin d'inscription au test d'entrée à la formation d'accompagnateur en
moyenne montagne de la formation de St-Jean, Val d'Anniviers

DATES : 20 et 21 octobre 2012

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse complète :
No de téléphone :
Courriel :
Profession :
Remarques: Je suis couvert par une assurance accident. J'ai versé à ce jour la finance d'inscription de CHF 350.- à Banque Raiffeisen de Sierre et Région 3960 Sierre, en faveur de l'Association pour la formation d'accompagnateur en moyenne montagne St-Jean 3961 Vissoie, compte CH74 8059 8000 0072 9678 5, CCP de la banque: 19- 5683-3
Lieu, date et signature :
A renvoyer à : Nicolas Antille – Ch. Des Jardins 1 – 3967 Vercorin
Date limite d'inscription : 20 septembre 2012